

# DURABILITÉ & DYNAMIQUES

## TIERS-LIEUX NOUVELLE-AQUITAINE

- Sociabilités et énergies collectives
- Coopérations et proximité
- Transitions

la

coopérative



tiers-lieux



la  
coopérative  
tiers-lieux



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire

# Présentation de la Coopérative Tiers-Lieux



## PRÉSENTATION DE LA COOPÉRATIVE TIERS-LIEUX

### 1. Raison d'être

Travailler autrement pour vivre mieux

#### Nos missions

- Accompagner, soutenir et consolider les tiers-lieux.
- Déployer et faciliter les coopérations pour une transformation sociétale des territoires.
- Porter et diffuser une vision politique partagée des tiers-lieux.
- Coordonner et animer le réseau régional des tiers-lieux.

#### Nos valeurs

*Aux origines du mouvement coopératif.*

1. La prééminence de la personne humaine
2. La démocratie
3. La solidarité
4. Un sociétariat multiple ayant pour finalité l'intérêt collectif au delà de l'intérêt personnel de ses membres
5. L'intégration sociale, économique et culturelle, dans un territoire déterminé par l'objet social.

#### Nos principes d'action

- Engagement / implication
- Expérimentation
- Facilitation
- Décloisonnement

*Frise historique :* <https://coop.tierslieux.net/la-cooperative/historique>

*Quelques références :* <https://coop.tierslieux.net/la-cooperative/nos-references-2>



## 2. Le contrat social des tiers-lieux

### Un imaginaire politique commun

#### 01. CONVERGENCES

D'abord et avant tout, le tiers-lieu est pour nous un espace de sociabilité et donc, de convergence. C'est un troisième lieu, certes, qui n'est ni la maison, ni le bureau, mais c'est aussi un tiers, un espace de médiation entre des personnes dans un monde où les sociabilités d'antan ont été mises à mal. Il ne s'agit certainement pas de regretter un autrefois fantasmé. Pas de "c'était mieux avant", de repli identitaire ou d'entre-soi. Nous faisons le pari de la rencontre, de la diversité, de l'inclusion, de lieux partagés.

Cette convergence se révèle une absolue nécessité à une époque où la question écologique devient brûlante, malheureusement au propre comme au figuré... Les tiers-lieux peuvent participer à la réduction des déplacements et de ce fait à la réduction de la consommation de carburants. Ils peuvent aussi être des lieux d'innovation technologique (potentiellement "low tech") et sociale, parce qu'il permettent la friction des intelligences. Ils font partie de ces espaces où se forment les solutions aux crises qui se présentent.

Faisons de nos collectifs des acteurs d'une "re-localisation" ou "re-territorialisation", dans la perspective d'une résilience de nos territoires, en ville comme à la campagne.

#### 02. CONVIVIALITÉ

L'écrivain et gastronome Brillat-Savarin, au tournant du XVIIIème et du XIXème siècle a réduit quelque peu le champ de la compréhension de ce mot. Nous ne renierons pas notre goût pour la bonne chère, le chant, la danse, et les festivités dans ce texte, mais nous chercherons à explorer un autre sens de la convivialité. Celui donné par Ivan Illich ou par les auteurs du Manifeste Convivialiste qui se sont inspirés de ce philosophe iconoclaste.

Ils affirment que les outils devraient demeurer au service du vivre ensemble (cum vivere en latin – l'origine étymologique de convivialité), et non l'inverse. Les structures, les administrations, les logiciels, les machines, la logique gestionnaire... rien ne devrait passer avant notre humanité faite de fragilités, de faiblesses, et de singularités qui ne peuvent se ranger dans des cases soi-disant logiques.

Dans le domaine du numérique, par exemple, nous devons nous interroger sur la manière dont il s'impose à nous. L'injonction de se connecter, au détriment parfois de la plus élémentaire des relations humaines – notamment dans le domaine de l'administration publique où tant de fonctionnaires ont été remplacés par des écrans – ne peut être acceptée sans questionner le sens d'une telle course vers toujours plus de technologie. Est-ce le souci du vivre-ensemble qui anime notre participation à la transformation numérique de notre société ? Ou est-ce parce que la technologie s'est imposée à nous et exclut, de fait, tous ceux qui ne peuvent s'y soumettre ?

Les tiers-lieux seraient-ils ce qu'Ivan Illich appelait des outils conviviaux ? Avec humilité, nous répondrons qu'ils sont au service du vivre ensemble.

#### 03. ADELPHITÉ

Il nous semble que les tiers-lieux peuvent ainsi être des espaces de mise en pratique de la troisième partie de notre devise républicaine : fraternité (sororité au féminin, adelphité au neutre). Il s'agit d'un concept politique à part entière qui nous appelle, nous citoyens, à faire et agir en tant que frères et sœurs en humanité, donc à prendre pleinement notre part dans la vie sociale de nos cités.

On nous demande parfois si les tiers-lieux sont des services publics. Non, comme espaces de participation libre de citoyens à une aventure collective, ils ne sont pas subordonnés à l'autorité de la collectivité. L'Etat peut développer de nombreux services publics auxquels nous sommes profondément attachés, les tiers-lieux ne leur font certainement pas concurrence. Ils viennent parfois compenser la disparition de ceux-ci dans certains territoires ! L'adelphité nous invite à prendre pleinement conscience de notre responsabilité individuelle à prendre soin de notre vie sociale commune. Cela ne va pas contre ou à la place de l'action publique. Bien au contraire, tout à fait enracinés dans la culture de l'Économie Sociale et Solidaire, ils ajoutent et complètent pour que liberté d'entreprendre et égalité de tous se combinent pleinement.

#### 04. COMMUNS

Cette notion est au cœur de la réflexion d'autres réseaux de tiers-lieux comme la Compagnie des tiers-lieux ou encore la plateforme de contenus Movilab.org. Nous aussi adhérons pleinement à ce qu'elle entouvre comme possibles économiques et sociaux. Entre le privé et le public, de manière complémentaire à l'action, il y a la propriété. Qu'elle soit intellectuelle, d'usages, foncière, de produits ou de services, il nous semble urgent de travailler à la construction de communs.

Notre rapport à la planète bleue s'inscrit dans cette démarche. La livrer aux seuls intérêts privés est une impasse. Croire à un gouvernement public mondial qui déciderait pour tous est une illusion. C'est notre affaire à tous de prendre en compte qu'il s'agit de notre bien commun le plus précieux puisqu'elle est le berceau de la vie. La logique de commun telle que l'a décrite l'économiste Elinor Ostrom nous paraît donc être une des clefs d'un développement économique et social plus harmonieux, notamment dans la perspective des enjeux environnementaux incontournables auxquels nous faisons face.

#### 05. CONTRAT SOCIAL

Parce que de nombreux tiers-lieux perçoivent de l'argent public, directement sous forme de subventions ou indirectement grâce à des mécanismes de défiscalisation, il nous paraît pertinent de travailler au contrat social qui se met en place entre les porteurs d'un projet de tiers-lieu, ses utilisateurs, le collectif qu'il forme, l'Etat ou les collectivités, et la société toute entière.

Selon nous, ce contrat social est trilogique : il lie les intérêts des individus (coworkers, consommateurs du café associatif, travailleurs nomades, salariés, prestataires de services, etc...) à ceux du collectif qui anime le tiers-lieu (sous forme spontanée, d'association, de SCIC, de SCOP...) et ceux du territoire (de la société dans son ensemble et des collectivités qui garantissent l'intérêt général). On peut conjuguer ces intérêts. Le développement personnel, culturel, économique et social des individus ne verse pas systématiquement dans l'individualisme. Il peut y avoir une "individuation" (un processus de développement de la personne) qui ne soit pas tournée uniquement vers son intérêt propre. Nous croyons qu'il peut exister des expériences collectives fortes et constructives qui ne glissent pas vers le communautarisme. Et enfin, les tiers-lieux peuvent participer humblement à l'intérêt général sans être totalitaires : sans imposer une vision aux autres, faire à la place des publics ou encore prétendre que le tiers-lieu est la solution à tout.

## 06. TRAVAIL

Enfin, nous pouvons affirmer, statistiques à l'appui, que les espaces de coworking sont le terreau fertile qui a donné naissance à de nombreux tiers-lieux ces dix dernières années. Comment expliquer que quelques auto-entrepreneurs, des indépendants, des télétravailleurs, initialement à la recherche de bureaux à partager, se trouvent embarqués dans des aventures comme celles des tiers-lieux ?

Le travail est remis en question de plus en plus profondément depuis la première révolution industrielle jusqu'à maintenant. Les différentes crises énergétiques depuis les années 70, le chômage de masse qui mine la société française, la financiarisation de l'économie, la globalisation, la dématérialisation permise par le numérique, le séisme bancaire de 2008, les mutations des structures sociales (familiales, syndicales, religieuses, politiques), l'allongement continu depuis deux siècles de l'espérance de vie, les rapports alarmants du GIEC, les informations sur les conséquences de nos modes de vie sur des pays instables et des populations en souffrance... Tout concourt à interroger le sens de l'effort de production. Au-delà du statut et du cadre juridique, c'est notre rapport au monde, à l'activité, à la consommation, au revenu, à la place des machines et robots qui est sans cesse modifié. Les tiers-lieux, qui proposent aujourd'hui bien plus que des espaces partagés tertiaires, s'ouvrent de plus en plus à la mise en commun de terres agricoles ou d'ateliers artisanaux, sont les chambres d'échos privilégiés de ces reconfigurations du travail au sens le plus large.

**Faire converger les personnes vers des lieux où l'on apprend à mettre en commun, expérimenter des rapports d'adelphité dans un monde qui parfois nous disperse, faire société dans un rapport contractuel lucide : voici quelques unes des lignes de forces des tiers-lieux tels qu'ils se révèlent aujourd'hui en Nouvelle-Aquitaine et dans bien d'autres régions. Si la question du lieu physique (la friche industrielle, le loft branché ou la vieille école décrépite du village) est probablement un élément de l'identité de chaque tiers-lieu, si pour des raisons pratiques nous utilisons des typologies de tiers-lieux (fablab, artisanal, agricole, tertiaire...), vous l'aurez compris, ces éléments ne sont pas le centre de notre réflexion. In fine, "notre" tiers-lieu n'est-il pas le processus par lequel des citoyens se saisissent de leur pouvoir d'agir, au sein d'un collectif et dans la perspective de l'intérêt général, pour vivre ces valeurs ?**



## Les tiers-lieux, un concept caractérisé

**Les trois dimensions sur lesquelles s'appuie cette définition s'incarnent dans le contrat social des tiers-lieux.**

### 1. INDIVIDU

*Qui sont les utilisateurs actuels et potentiels des tiers-lieux ? Quels sont leurs besoins ? Quels usages feraient-ils du tiers-lieu et des installations qui leur sont dédiées ?*

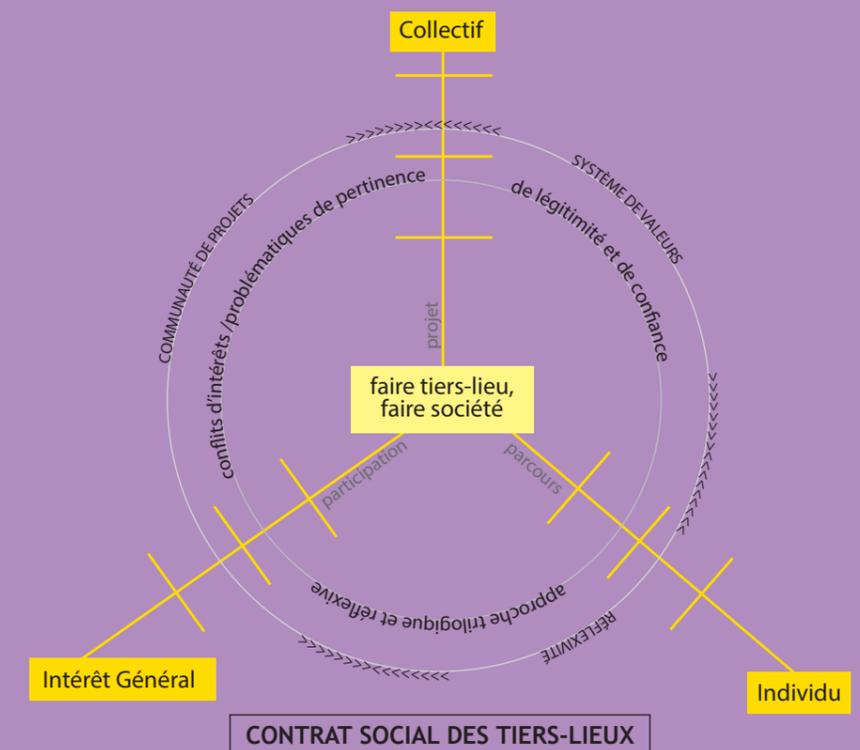
### 2. COLLECTIF

*Les dynamiques collectives ne se décrètent pas. Elles se construisent patiemment avec et par les acteurs eux-mêmes. Quelles sont les hypothèses de gouvernance, de portage juridique et économique, afin que la vie du collectif soit pérenne et féconde ? Il s'agit de s'assurer que l'ensemble des bonnes pratiques de création d'un tiers-lieu soit respecté, et que les parties prenantes publiques comme privées coopèrent dans des conditions optimales.*

### 3. INTÉRÊT GÉNÉRAL

*Le collectif envisagé n'étant pas fermé sur lui-même, il doit prendre sa place dans l'écosystème économique, culturel et social local.*

*Il y a déjà un existant. La collectivité, les associations locales, les services de l'État, des commerçants, etc. Quelles seront les interactions du tiers-lieu avec le territoire et sur quelles bases fonder les coopérations ?*



**Ce contrat social est trilogique** : Il lie les intérêts des individus, utilisateurs du tiers-lieu (coworkers, consommateurs du café associatif, travailleurs nomades, salariés, prestataires de services, etc.) à ceux du collectif qui anime le tiers-lieu (sous forme spontanée, d'association, de SCIC<sup>1</sup>, de SCOP<sup>2</sup>...) et l'intérêt général du territoire (de la société dans son ensemble et des collectivités qui garantissent l'intérêt général). Ces intérêts doivent être pensés dans leur interaction et non de manière isolée comme c'est souvent le cas dans les organisations traditionnelles qui favorisent l'une ou l'autre des dimensions.

Le développement personnel, culturel, économique et social des individus ne verse pas systématiquement dans l'individualisme. Il peut y avoir une « individuation » (un processus de développement de la personne) qui ne soit pas tournée uniquement vers son intérêt propre. Dans le même sens, ce contrat social s'appuie sur le fait qu'il peut exister des expériences collectives fortes et constructives qui ne glissent pas vers le communautarisme. Et enfin, les tiers-lieux peuvent contribuer à l'intérêt général.

C'est au croisement de l'ensemble de ce triptyque d'intérêts individuels, collectifs et généraux du territoire que se fabrique la dynamique tiers-lieu. Comme un équilibre difficile à trouver, les tiers-lieux n'ont de cesse de questionner leurs rôles à jouer, leurs positionnements et leurs ambitions à travers une gouvernance partagée qui

permet une réflexivité autour de ces grands axes. Dans un processus d'amélioration continue, il est question à travers ce schéma d'interroger en permanence les dynamiques à l'oeuvre. Les tiers-lieux sont complexes par nature. Cette complexité s'appuie sur l'enchevêtrement de ces trois dimensions trop souvent considérées comme opposées. Dès lors, il ne s'agit pas de dire que l'un des axes est plus important que tel autre mais plutôt d'indiquer que c'est cette complexité qui permet de produire les effets sociétaux recherchés.

Si les tiers-lieux secouent parfois les partenaires et les acteurs déjà implantés, c'est parce qu'ils proposent une vision globale en attaquant de front ces trois dimensions dont l'impact se révèle dans le temps long. Malgré « l'impertinence » des porteurs de projet à modifier les cadres habituels, leur nouveau rapport au travail se révèle pourtant pertinent et légitime quant aux enjeux sociaux et environnementaux. En effet, la réduction des déplacements, la mutualisation de ressources, les propositions de services et d'activités à proximité de la population permettent de repenser nos modes d'activités. Forts de leur ancrage territorial à la fois hyper-local et en capacité de se rapprocher de mouvements plus globaux, il s'agit de lieux de proximité « fait sur mesure ».

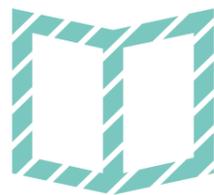
### 3. Nos missions

- Accompagner, soutenir et consolider les tiers-lieux.
- Déployer et faciliter les coopérations pour une transformation sociétale des territoires.
- Porter et diffuser une vision politique partagée des Tiers Lieux.
- Coordonner et animer le réseau régional des Tiers Lieux.

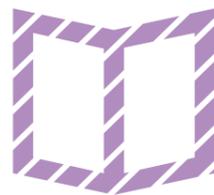
### 4. Nos actions



**Réseau régional**



**Organisme de formation Filière**



**Organisme de formation coopératif**



**Laboratoire d'innovation sociale**

#### **RÉSEAU RÉGIONAL | ANIMATION TERRITORIALE**

Animation d'une communauté pour favoriser le lien, évaluer les besoins et créer un cadre favorable aux tiers-lieux.

#### **ORGANISME DE FORMATION FILIÈRE | ANIMATION DES COMPÉTENCES**

Sécuriser le parcours des personnes engagées dans les tiers-lieux.

#### **ORGANISME DE FORMATION COOPÉRATIF | ANIMATION DES COMPÉTENCES**

Se former près de chez soi grâce aux tiers-lieux.

#### **LABORATOIRE D'INNOVATION SOCIALE | ANIMATION THÉMATIQUE & EXPÉRIMENTALE**

Penser l'avenir de tiers-lieux en générant du savoir et en testant des innovations.

#### **Tiers de confiance des pouvoirs publics et des acteur-ric-e-s locaux-ales, la Coopérative Tiers-Lieux est :**

- Un réseau d'espaces de travail partagés pour tous les secteurs d'activité (tertiaire, artisanal, agricole) en Nouvelle-Aquitaine ;
- Un organisme de formation et certificateur national sur la compétence « Piloter un tiers-lieu » ;
- Un organisme de formation mutualisé avec les tiers-lieux régionaux, « Trans//formations : se former autrement, en tiers-lieux » ;
- Un laboratoire d'innovation sociale : observations et expérimentations.

Nous envisageons les tiers-lieux comme des lieux créant les conditions les plus favorables à l'éclosion des idées et à la coopération locale. Au delà du lieu, c'est à travers une programmation riche et variée que les tiers-lieux se distinguent également d'autres lieux plus proches de la colocation. Le vivier de compétences ne demande qu'à se rencontrer, se faire confiance et créer des synergies.

Sous l'impulsion de bénévoles, de personnes qui s'improvisent animateurs de communauté, ces facilitateurs expérimentés développent des compétences proches de celui d'un dirigeant d'une entreprise d'économie

sociale ou d'un chargé de développement local. Nouveaux dans le paysage, ces facilitateurs créent de la valeur dans ces lieux en conjuguant leurs expériences précédentes et l'émulation propagée dans ces lieux collectifs.

L'ancrage local est également un enjeu pour ces nouveaux professionnels qui peuvent faire connaître ces nouvelles pratiques organisationnelles, ces modes de travail collaboratifs, voire coopératifs, valoriser les réussites et les compétences hébergées ainsi que développer des partenariats avec d'autres structures locales.

Encore mal repérés et souvent seuls face à de nombreuses questions, ces facilitateurs ont besoin de trouver méthodes et solutions pour organiser et maintenir le projet associatif.

En 2011, nos principales actions tendaient vers de la médiation institutionnelle pour défendre l'indépendance des porteurs de projets auprès des collectivités locales et positionner celles-ci dans un rôle de partenaire et d'aide à l'émergence. Notre engagement auprès des tiers-lieux a démarré en jouant ce rôle de médiateur entre acteurs privés et acteurs publics.

Le projet coopératif s'est étoffé et a grandi depuis, mais nos finalités restent inchangées.

Aujourd'hui, les activités de la Coopérative Tiers-Lieux relèvent de :

- **La formation professionnelle**
  - professionnalisation des acteurs
  - mutualisation de ressources pédagogiques
  - coopération avec les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation
- **L'animation Réseau**
  - présence et médiation territoriale
  - accompagnement individuel et collectif
  - animations thématiques
  - projets de coopération
- **Les expérimentations et l'observatoire des tiers-lieux**
  - projets pilotes
  - publications
  - médiathèque, centre de ressources
  - sondages, études

La Coopérative Tiers-Lieux :

- travaille dans le cadre de la création de politiques publiques propres aux tiers-lieux,
- est sollicitée dans l'instruction des demandes de financements par les tiers-lieux,
- dans le cadre de présentations publiques (colloques, webinaires, auditions...),
- dans le cadre de comités de pilotage et revues de projets.

L'ensemble des ces actions est réalisé sur la base d'un **travail partenarial**, souvent non formalisé auprès :

- de la Région Nouvelle-Aquitaine,
- des départements (Landes, Gironde, Vienne notamment),
- d'agglomérations (Poitiers, Angoulême, La Rochelle, Brive-la-Gaillarde...),
- de PNR (Médoc),
- de l'Etat / ANCT / Préfecture dans le cadre de NLNL,
- des associations départementales des maires,
- de Pôle Emploi, direction régionale,
- auprès des CAUE (47 notamment), de Pays et Quartiers Nouvelle-Aquitaine...
- de l'ADEME
- la Fondation de France et la Fondation Orange

## 5. Richesses humaines

La Coopérative Tiers-Lieux travaille avec une équipe d'appui salariée :

<https://coop.tierslieux.net/la-cooperative/equipe-cooperative-tierslieux>

### Animation territoriale

Chloé Rivolet, Co-directrice et Responsable Animation territoriale - Mérignac (33)

Karine Machat, Déléguée territoriale ex-Limousin et Dordogne - Brive la Gaillarde (19)

Elodie Truong, Déléguée territoriale ex-Poitou-Charentes - Niort (79)

Sophie Jadin, Déléguée territoriale ex-Aquitaine - Saint-Jean de Luz (33)

### Organisme de formation Filière

Clémence Vialeron, Co-directrice et Responsable Organisme de Formation Filière - Bègles (33)

Delphine Scipion, Assistante formation Filière - Saint-Macaire (33)

### Organisme de formation coopératif

Chloé Le Drogoff, Co-directrice et Responsable de l'école mutualisée Trans//formations dans le champ emploi - orientation et formation professionnelle - Saintes (17)

Marion Hugron, Ingénieure pédagogique - Périgueux (24)

### Laboratoire d'innovation sociale

Mélissa Gentile, Co-directrice, Responsable Labo - Poitiers (86)

Lucile Aigron, Coordinatrice Générale - Libourne (33)

### Activités transversales (administratif, financier et richesses humaines)

Béatrice Aspe, Responsable Administrative et Financière - Bègles (33)

Sophie Baux, Conceptrice graphique – enlumineuse d'idées, Dinan (22)

Tiphaine Verrier, Chargée de communication, Libourne (33)

### Equipe élargie

L'activité étant en plein développement depuis 12 ans, nous travaillons également avec une équipe d'une **centaine de formateur.trice.s ou intervenant.e.s** basée partout en France.

Les accompagnements peuvent être délégués ou réalisés avec des prestataires extérieurs. Nous avons une **trentaine de prestataires référencés** qui d'ailleurs sont en partie issus de notre équipe de formateurs.trice.s.

La Coopérative Tiers-Lieux, c'est aussi **94 sociétaires** provenant d'horizons et géographies diversifiés. Elle est une fédération d'une cinquantaine de tiers-lieux, 7 coopératives d'activités et d'emplois, le réseau des offices de tourisme de Nouvelle-Aquitaine, du centre régional info jeunesse, d'un groupement d'employeurs culture...



## 6. Ecosystème partenarial

### La Coopérative Tiers-Lieux, porte d'entrée des coopérations

<b>Entrepreneuriat collectif</b>	10 Coopératives d'Activités et d'Emplois Groupement employeur culture
<b>Emploi Orientation Formation</b>	UROFA APEP/ EVOL PRO Pôle Emploi OPCO Réseaux locaux de tiers-lieux Centre Régional d'Information Jeunesse Réseau Régional des Missions Locales
<b>Accompagnement secteur tiers-lieux</b>	30 prestataires référencé.e.s Incubateurs ESS France Active
<b>Qualité de vie au travail et mobilité</b>	ARACT Région Nouvelle-Aquitaine
<b>Filière métier</b>	Réseaux régionaux (10) Université de Valenciennes Sciences Po Bordeaux / Chaire ESS France Compétences France Tiers-Lieux Familles Rurales UROFA
<b>Agro-écologie</b>	Fablim Réseau de Cogne France Tiers-Lieux
<b>Tourisme</b>	MONA
<b>Médiation numérique</b>	Hubikoop
<b>Production localisée et économie circulaire</b>	Laboratoires indépendants : APESA / LEST / Ellyx Plateforme CANOE Agence de Développement et d'Innovation de la Région NA INAE UNEA 19 Fablabs Centres de médiation scientifique Réseaux citoyens
<b>Soutien plaidoyer</b>	CRESS Nouvelle-Aquitaine France Tiers-Lieux Association Nationale des Tiers-Lieux CESER Nouvelle Aquitaine SYNOFDES CGPME
<b>Soutiens financiers</b>	Fonds Social Européen Région Nouvelle-Aquitaine Etat (ANCT) Collectivités Tiers-Lieux Contributeurs volontaires

<https://coop.tierslieux.net/la-cooperative/vie-cooperative/societaires-nouvelle-page>

# Plan d'actions Réseau régional 2024 - 2025 *Banque des Territoires*



## PLAN 2024 - 2025 DURABILITÉ DES TIERS-LIEUX EN NOUVELLE-AQUITAINE

### 1. PRÉSENCE & MÉDIATION TERRITORIALE

#### **Hotline et premier accueil**

##### En résumé

- *Porte d'entrée de la Coopérative Tiers-Lieux*
- *Fonction d'accueil et d'aiguillage des personnes / structures*
- *Par mail et/ou téléphone*
- *Moyens mis en oeuvre : temps humain.*

Fonction d'accueil et d'aiguillage des sollicitations adressées à la Coopérative Tiers-Lieux, toutes demandes confondues. Il s'agit notamment de répondre aux sollicitations des tiers-lieux par mails, de mettre en lien les personnes / structures avec les acteurs locaux (collectivités, acteurs fonciers, autres porteurs de projet...), organiser des entretiens-conseils individuels pour les tiers-lieux en activité afin d'auditer leurs besoins et leur apporter des réponses, etc.

#### **Rencontres collectives (à distance) pour acculturer et sensibiliser les porteurs de projet de tiers-lieux (en phase d'idéation et d'émergence)**

##### En résumé

- *Format collectif à fréquence mensuelle, par visioconférence*
- *Pour les tiers-lieux en projet ou les personnes / structures en phase d'idéation*
- *Animation, présentation et apport de contenus méthodologiques par la Coopérative Tiers-Lieux*

Ces visioconférences sont organisées une fois par mois pour répondre aux demandes des porteurs de projets de tiers-lieux, qu'ils soient au démarrage de leurs réflexions ou à l'amorçage du projet. Le calendrier et le programme sont transmis chaque mois aux incubateurs et aux chargés de missions territoriaux de la Région afin qu'ils puissent orienter les porteurs de projets qu'ils rencontrent.

##### Contenu :

- Présentation de la Coopérative-Tiers-Lieux ;
- Présentation de la démarche tiers-lieux pour acculturer et sensibiliser les personnes / structures à la dynamique tiers-lieux telle que nous la portons et développons dans le réseau de Nouvelle-Aquitaine ;
- Présentation des différentes phases à déployer pour assurer un montage de projet pertinent et efficient ;
- Présentation de notre formation «Piloter un tiers-lieu» ;
- Transmission des contacts utiles et des dispositifs à mobiliser : AMI Tiers-Lieux Région Nouvelle-Aquitaine, FDVA , modalités d'interventions possibles des collectivités, programmes portés par les incubateurs, etc.

## Cycle mensuel de rencontres à distance

### En résumé

- Une visioconférence thématique chaque mois
- Un intervenant «expert» et un ou plusieurs retours d'expériences de tiers-lieux
- Une documentation détaillée pour capitaliser sur le contenu et en faire bénéficier un maximum de tiers-lieux

Chaque mois, nous proposons aux tiers-lieux de participer à une visioconférence thématique où les participants sont invités à partager leurs bonnes et mauvaises pratiques autour du sujet en question. Chaque thématique est abordée à travers l'intervention d'une structure ou d'un intervenant «expert», puis complétée d'un témoignage de tiers-lieu ayant un retour d'expériences concret à proposer. Enfin, la dernière partie de la visioconférence est dédiée à un temps de questions / réponses ou partage de pratiques par les participants.

Compte-tenu de l'enjeu d'accompagner les tiers-lieux à tendre vers un modèle économique viable, il nous semble important de les renforcer dans leur stratégie RH afin de garantir une pérennité des équipes à l'oeuvre. Pour cela, nous aimerions aborder 2 thèmes en particulier :

- Animation d'un webinar en 2 épisodes sur la fonction employeur, avec une intervention d'une structure externe (avocat par exemple).
- Présentation de ce qu'est un Groupement d'Employeur et diffusion d'un questionnaire auprès des lieux pour identifier leurs besoins en la matière et vérifier l'intérêt d'un tel outil à l'échelle du réseau.

Par ailleurs, nous aimerions compléter cette programmation de visioconférences mensuelles par une présentation de la Banque des Territoires et des dispositifs à destination des tiers-lieux.

Toutes ces visioconférences sont scrupuleusement documentées et accessibles sur [rencontres.tierslieux.net/visioconferences](https://coop.tierslieux.net/visioconferences).

## Rencontres territoriales en présentiel

### En résumé

- 3 rencontres en présentiel (une par ex-région)
- Partage de pair à pair
- Organisation et animation par la Coopérative Tiers-Lieux

La dynamique réseau s'incarne davantage lorsqu'elle est réalisée en présentiel. Il s'agira d'organiser 3 rencontres (une sur chaque ex-région) en présentiel dont l'objectif est de favoriser le partage entre pairs.

Durant une journée, nous inviterons les tiers-lieux à participer et bénéficier d'un temps d'échanges de pratiques entre pairs et de codéveloppement. Par ailleurs, ces rencontres peuvent permettre l'organisation d'entretiens conseils en fonction de la disponibilité de l'équipe de la Coopérative Tiers-Lieux. Ces rencontres peuvent être coordonnées par la Coopérative Tiers-Lieux et/ou un tiers-lieu qui souhaite impulser une dynamique similaire sur son territoire, avec l'appui de la Coopérative.

## Diffusion des ressources existantes pour la création de tiers-lieux

À travers notre fonction de Laboratoire, nous produisons et/ou diffusons un certain nombre de ressources et autres documentations permettant aux tiers-lieux de renforcer leurs connaissances et compétences dans l'amorçage ou le développement de leur projet.

Toutes ces ressources sont accessibles sur <https://coop.tierslieux.net/mediatheque>

## 2. ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

### DLA collectif «Adéquation homme - projet»

#### En résumé

- DLA collectif de 3 jours consécutifs en présentiel + temps individuels
- À destination de 8 à 10 tiers-lieux
- En partenariat avec France Active Nouvelle-Aquitaine
- Moyens mise en oeuvre : temps de coordination et de communication + 4000€ pour financer le prestataire + une journée d'intervention de la Coopérative Tiers-Lieux.

Nous avons signé un accord cadre avec le DLA régional en 2021, à la suite d'une action partenariale ayant pour objet de créer des zones de coopération dans l'accompagnement et l'outillage des tiers-lieux relevant de l'ESS.

En 2023, une nouvelle action collective permet à 10 tiers-lieux d'être accompagnés sur la définition de leur projet stratégique et leur modèle économique. C'est le 3ème DLA collectif que nous proposons aux tiers-lieux en partenariat avec France Active.

Ce partenariat impulsé fin 2020 et concrétisé en 2021 a véritablement permis de renforcer et faciliter les liens entre les chargés de missions DLA et l'équipe d'animation territoriale de la Coopérative ; cela contribue au renforcement de l'accompagnement des tiers-lieux.

**En 2024 nous aimerions déployer un 4ème accompagnement collectif** à destination des tiers-lieux avec une enveloppe de 4000€ versée par la Coopérative et une enveloppe d'environ 4000€ côté France Active permettant le financement d'un.e prestataire pour assurer l'accompagnement. Par ailleurs, nous ajouterons au lancement une journée d'intervention de la Coopérative Tiers-Lieux pour clarifier les besoins des structures bénéficiaires et préciser leurs Domaines d'Activités Stratégiques. Et enfin, nous réaliserons un travail de communication auprès des tiers-lieux ainsi qu'un travail de coordination de l'action et du partenariat avec France Active.



### Programme régional

Ces actions s'intègrent au programme triennal cofinancé par La Région et Le FSE et représentent 10% du budget lié à l'animation territoriale du réseau.

# BUDGET PRÉVISIONNEL

BUDGET PRÉVISIONNEL 2024		Banques des Territoires   Tête de réseau
Libellé		Montant en euros
<b>PRODUITS</b>		
Subvention Tête de réseau BdT		25 000,00
France Active Cofinancement		4 000,00
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>29 000,00</b>
<b>CHARGES</b>		
Sous-traitance - Prestataire Accompagnement		9 000,00
Charges personnels		20 000,00
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>29 000,00</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>29 000,00</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>29 000,00</b>
<b>RÉSULTAT</b>		<b>-</b>

## COOPÉRATIVE TIERS-LIEUX

Siège : 5 rue des Campanules  
33170 Gradignan

L'équipe salariée de la Coopérative Tiers-Lieux est pour une grande part en télétravail à domicile ou dans plusieurs tiers-lieux de la région :

- + Fablab BEN à Bègles (33)
- + Arrêt Minute Libourne (33)
- + Cowork Etc à Saintes (17)
- + Coworking Pays Basque à Biarritz (64)
- + Le 400 à Brive-la-Gaillarde (19)

Nous sommes joignables par mail ou sur nos lignes mobiles :

Co-directrice et Responsable Réseau  
Chloé Rivolet  
06 85 93 05 42 | chloe@tierslieux.net

Co-directrice et Responsable Trans//for-  
mations  
Chloé Le Drogoff  
06 66 45 91 05 | cld@tierslieux.net

Co-directrice et Responsable Laboratoire  
Mélicca Gentile  
06 46 18 41 40 | melissa@tierslieux.net

Co-directrice et Responsable Formation  
Filière  
Clémence Vialeron  
07 49 40 31 15 | clemence@tierslieux.net

Coordinatrice générale  
Lucile Aigron  
06 20 96 04 15 | lucile@tierslieux.net

Responsable administrative et financière  
Béatrice Aspe  
06 29 45 70 26 | beatrice@tierslieux.net

